



## ***Recycler et composter est maintenant obligatoire***

***Décembre 2018***

La Régie intermunicipale des déchets de la Rouge (RIDR) invite les résidents et les commerçants à récupérer toutes les matières recyclables et organiques dès maintenant. En effet, un règlement adopté par les villes et municipalités de Lac-Saguay, L'Ascension, La Macaza, Nomingue et Rivière-Rouge interdit de mettre dans le bac noir (ou conteneur à déchets) les matières organiques, les matières recyclables, les résidus domestiques dangereux ainsi que les appareils électroniques (ex. : télévision, ordinateur). Si les règlements prévoient des amendes, les municipalités ont décidé dans un 1<sup>er</sup> temps de miser sur l'information et la sensibilisation des citoyens.

Par exemple, dans le cas de la collecte des bacs bruns, un billet de courtoisie est émis par le collecteur sur le bac dans le cas où certaines matières ne sont pas conformes. Félicitations à tous celles et ceux qui ont contribué au détournement de l'enfouissement de septembre à la fin novembre de 265 tonnes de matières organiques, ce qui correspond à un volume d'environ 44 camions de collecte! Pour les commerces et les institutions, et en collaboration avec les municipalités participantes, la RIDR, en collaboration avec les municipalités, offre un service d'accompagnement afin de mettre en place la récupération des matières organiques et recyclables.

Mentionnons également, qu'au plus tard en janvier 2019, la collecte du bac noir se fera une fois par mois en hiver, car la quantité de déchet est maintenant en baisse.

La mise en place d'une réglementation pour réduire les déchets s'inscrit dans le cadre des objectifs de la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles* qui interdira l'enfouissement des matières organiques en 2020.

Pour toute information sur la nouvelle réglementation, les bacs ou la collecte, veuillez contacter votre municipalité.

Pour visionner la capsule sur l'obligation de recycler, la population est invitée à consulter la section des matières recyclables sur le site de la RIDR au [www.ridr.qc.ca](http://www.ridr.qc.ca)